



**EURO
BENGALE**

USINE ET DEPOT
08390 SAUVILLE

Tél 03.24.30.62.61 Fax 03.24.30.16.58

Version Novembre 2016

Conservez-le

Page : 1/2

Notice utilisateur SOLEIL de catégorie F4

AVERTISSEMENTS PREALABLES

MODE D'EMPLOI A RESPECTER SCRUPULEUSEMENT.

Reportez-vous à votre manuel de formation d'artificiers C4/T2 en cas de doute.

Toute autre utilisation, que celle préconisée présente de graves dangers (risque de brûlures et de lésions), et met-en cause votre responsabilité.

Utilisation de ces articles réservée aux personnes ayant des connaissances particulières.

Durant la mise en oeuvre des artifices, il est strictement interdit de fumer, de consommer de l'alcool et de faire appel à un mineur. Les Soleil de catégorie F4 ne doivent être utilisées **qu'en extérieur**.

Ne jamais utiliser d'outils pouvant, par leur utilisation, générer des chocs ou des étincelles (marteau, agrafeuse, pointes, etc ...).

Ne pas utiliser d'appareil radio de fréquence inférieure à 100 MHz.

MATERIEL DE TIR

La mise en oeuvre peut s'effectuer à l'aide d'un inflammateur compatible et pertinent (consulter les consignes du fabricant), préalablement monté ou à monter sur l'artifice. Il conviendra donc de se munir des moyens adéquats pour procéder à leur mise en oeuvre : fil électrique, pile et éventuellement pupitre de tir.

Il est utile de prévoir comme matériel minimal nécessaire à la mise en oeuvre et au tir de l'artifice :

- Piquets/mat, équerres ou tout autre système pertinent de fixation solide des articles.
- Matériel de fixation : fil de fer...

CHOIX DE L'EMPLACEMENT

Se reporter à votre manuel de formation d'artificiers C4/T2. Choisir un emplacement bien dégagé afin de ne pas gêner la trajectoire aérienne des effets. S'assurer de l'absence de matières et vapeurs inflammables à proximité du lieu de tir ou d'installations classées (200 mètres minimum). Choisir cet emplacement en fonction des distances de sécurité Déterminées par l'utilisateur final à l'aide des données indiquées sur l'étiquette des produits, des vents dominants et de leur force.

DISTANCE MINIMALE DE SECURITE

A déterminer par l'utilisateur final (personne ayant les connaissances particulières) avec les meilleures mesures de sécurité disponibles en fonction de l'effet, des caractéristiques de performances, des paramètres spécifiques et des conditions environnementales

DEBALLAGE - PRECAUTIONS PARTICULIERES

Vérifier l'état et l'intégrité des artifices (conduit d'allumage, corps de l'article, perte de matière active...). Si vous constatez des dommages irréparables, ne pas utiliser le produit, le remettre dans son emballage et le stocker dans un lieu sûr avant de le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses (ADR).

Condition de stockage :

Température de -10°C à +35°C

Humidité maximum : 75%HR



**EURO
BENGALE**

USINE ET DEPOT
08390 SAUVILLE

Tél 03.24.30.62.61 Fax 03.24.30.16.58

Notice utilisateur SOLEIL de catégorie F4

Version Novembre 2016

Conservez-le

Page : 2/2

INSTALLATION

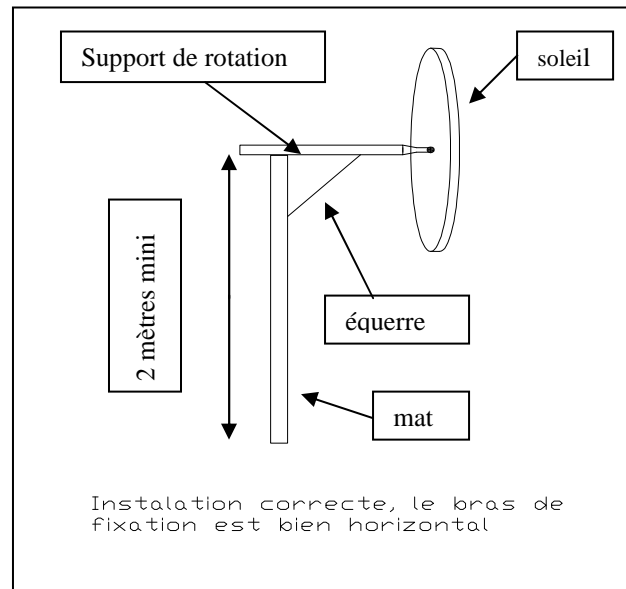
Il convient de protéger les artifices des intempéries, en prenant soin de laisser l'axe de rotation libre.

Il est interdit d'utiliser les barrières de parking

Sur un mat solide à une hauteur minimum de 2 mètres au dessus du sol Fixer solidement le soleil à l'aide du support fourni (Cf. dessin), de manière à ce qu'il puisse tourner librement, en veillant à ce qu'il ne repose pas sur une surface inflammable, protéger le sol et les abords latéraux si besoin par un écran ininflammable.

Euro Bengale décline toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident provoqué par un soleil fixé avec un autre moyen que le dispositif de fixation fourni

Le support de rotation fourni avec le soleil doit absolument être fixé **Horizontalement sur le mat** à l'aide d'équerre ou tout autre moyen équivalent. **Si le support de fixation n'est pas en position horizontale cela empêchera la rotation du soleil lors du fonctionnement.**



ATTENTION : Une fois en place, ne jamais exposer une partie de son corps au-dessus de l'artifice.

MISE A FEU

L'allumage de l'artifice se fait manuellement ou à distance grâce à un inflammateur électrique. Reportez-vous à votre manuel de formation d'artificier.

TRAITEMENT DES RATES

Non démarrage de l'artifice

Si après la mise à feu, l'artifice n'est pas parti Ne jamais tenter de le rallumer quel que soit le moyen envisagé. Ne jamais exposer son corps au-dessus du produit. Ne pas utiliser le mortier. Attendre 30 minutes minimum, puis noyer l'artifice avec de l'eau. Mettre l'artifice dans un lieu sûr. Contacter votre revendeur pour connaître la démarche à suivre pour stocker l'élément défectueux et nous le retourner conformément à la réglementation en vigueur du transport des matières dangereuses.

INSPECTION DU SITE

Après le tir, inspecter le site pour vérifier qu'aucun élément pyrotechnique encore actif ne subsiste au sol. Dans l'affirmative, suivre les instructions ci-dessus développées.

RESPECTEZ L'ENVIRONNEMENT, NE LAISSEZ AUCUN DÉTRITUS SUR LE LIEU DE TIR.